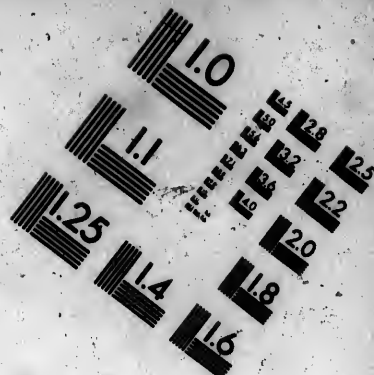
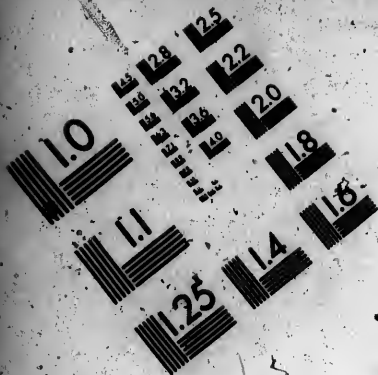
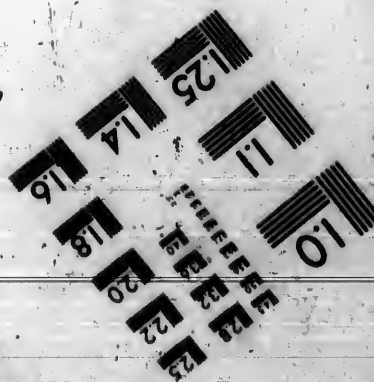
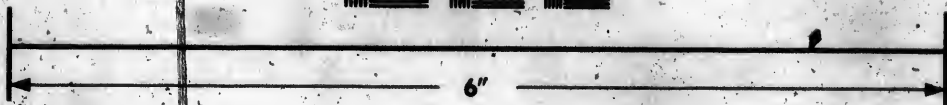
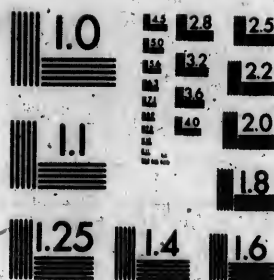




**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☒ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
		✓			✓
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

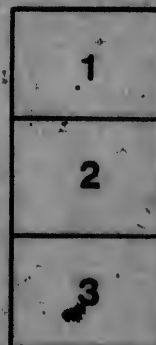
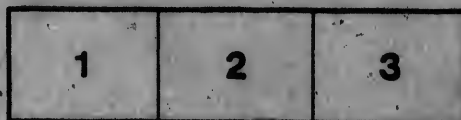
McLennan Library
McGill University
Montreal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\Rightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

McLennan Library
McGill University
Montreal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\Rightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

444. Histoire ?

L. E. B.
HISTOIRE

DU VOLEUR

J. N. HART,

VOLEUR INSIGNE,

EXÉCUTÉ à QUÉBEC,

Le 10 Novembre, 1826.

Pour Vol Sacrilège dans la Cathédrale

CATHOLIQUE de Québec.

*Alors parut un ouvrage de 150 pages, 4 pages
de coupures, 18. 1 volume, papier, 17. 1/2
Le Ciste est un trad. anglais à la française.*

NOUVELLE ÉDITION,

*Augmentée d'une PREFACE et d'une
COMPLAINTES très-analogues au sujet.*

TROIS ÉCRIVAINS :

CHÉL LUDGER DOVERNAVY,

Imprimeur, Libraire et Relieur.

1826.

PREFACE.

IL suffirait ce semble, de présenter à tout homme raisonnable, la vie du célèbre HART, pour détourner du chemin qui l'a conduit à l'échafaud, ceux qui se sentiraient portés au même vice ! Mais outre qu'un tel récit n'offre que des faits sans commentaires, il est assez raisonnable de supposer que quelques légères remarques placées au commencement de cette narration, auront l'effet salutaire de forcer à les méditer, ceux qui n'ont pas l'habitude de la réflexion.

Quel exemple pour la jeunesse ! Quel terrible tableau de la suie dans laquelle plongent l'homme, le vice et la pratique des mauvais principes ! John Hart aurait pu aisément gagner sa vie, vu que tout le monde le peut ; avec de la bonne volonté et de l'industrie, on ne manque jamais de se procurer le nécessaire. Au lieu de travailler comme un honnête homme, Hart commence par se montrer trop lâche pour gagner sa vie à la sueur de son front ; il commence à se dégrader en cessant d'être courageux.

L'oisiveté est la mère de tout vice ! Rien de plus vrai chez ce malheureux : il ne se contente pas d'être un voleur, il se livre à la débauche la plus crapuleuse. Quel usage, par exemple, fait-il du premier objet qu'il dérobe ? Il le vend, et en consacre le produit à satisfaire cette malheureuse passion qui désole à présent le monde entier, l'IVROGNERIE ; ce vice dégradant qui chez lui fut pour

ainsi dire le sentier glissant qui le fit trébucher, et qui, chez tant d'autres est la source-courant de tant de crimes. Combien de jeunes gens qui seraient la consolation et le soutien des vieux jours de leurs parents, combien de malheureux pères de famille qui seraient encore les soutiens honorables de ceux sur lesquels DIEU leur a donné espoir ; en un mot combien de gens qui seraient de bons *Citoyens*, qui seraient l'honneur et l'ornement de leur pays, et qui aujourd'hui rougissent ou du moins devraient rougir, de s'être adonnés à un vice aussi honteux et aussi dégradant pour l'humanité !

HART nous prouve la justesse de cet avis, par sa fin déplorable ; il n'est pas sitôt devenu un ivrogne, qu'il perd toute pudeur, une démoralisation complète se montre dans toutes ses actions ; voilà chez lui le fruit de son premier faux pas, son renoncement à se comporter en homme.

Mais encore s'il avait éprouvé quelque bonheur dans le cours de sa vie coupable ? il n'aurait pas eu à la vérité de quoi se féliciter de s'être abandonné au vice, mais il aurait au moins eu quelques petites consolations. Loin de là ; Hart vicieux, est et doit être malheureux. A peine a-t-il commis un vol qu'il est découvert, traîné devant la Police, mis et retenu en prison, traduit devant la Cour, trouvé coupable, condamné à toutes sortes de peines, voilà le juste châtement de ses mauvaises actions. Il a même le malheur de se voir trahi et abandonné par ses amis les plus intimes, ses compagnons de crime, par la raison toute simple que celui qui est assez guenx pour mettre la main sur le bien d'autrui, l'est assez pour trahir ceux auxquels il a juré fidélité. Que lui reste-t-il donc ? Quelle consolation éprouve-t-il ? Aucune. Il ne lui reste d'autre souvenir, d'autre pensée que celle

qui lui retrace à chaque instant, sa vie horrible, et qui le force à se dire à lui-même " En ce moment d'un tre homme, je suis devenu vicieux et scélérat ; j'ai toujours été malheureux, je n'ai plus qu'à me hâter que je ne périrai pas sur l'échafaud ! "

Cette triste perspective ne s'est malheureusement réalisée que trop tôt. A la fleur de l'âge il a vu sa carrière terminée sur un échafaud !

" Jeunes gens, vous surtout heureux habitants de la campagne, honnêtes et paisibles laboureurs, lisez la vie de JOHN HART, et dites à vos enfans que là où il n'y a ni religion, ni sentimens, se trouvent la misère et le malheur. Hart aurait pu comme vous tous, être respectable, il a voulu être scélérat, il a péri en scélérat : châtiment réservé à tous ceux qui suivront ses traces.

HISTOIRE DE JOHN HART.

JOHN HART naquit à Frederickton en 1797. Ses parents étaient Anglais, et il était le sixième et le dernier enfant de sa famille. A l'âge de 10 ans il fut enrôlé dans le 104me. Régiment comme tambour et durant près d'onze années de service comme tel, sa conduite ne mérita aucun reproche. En 1817 le Régiment fut remercié, et Hart se trouvant libre, ne crut pouvoir mieux faire que de joindre le 76me. Régiment, dans lequel il demeura trois ans; mais à cette époque il était devenu si méchant, qu'après avoir reçu sur les épaules plus de six à sept cents coups de fouet pour avoir frappé les sergens et les caporaux, il en fut chassé pendant son séjour à Québec, où il se trouva enfin en liberté.

Désirant revoir ses parents, il résolut de retourner au Nouveau-Brunswick, son pays natal, et s'embarqua à bord d'une Goëlette sous son uniforme, et s'engagea à travailler pour son passage. A peine fut-il embarqué que le capitaine le mit à goudronner les cordages des a-

grès ; mais Hart bientôt dégoûté de ce nouveau genre de vie, s'en retira au bout de quatre jours. Il avouait lui-même que jusqu'alors il n'avait encore commis d'autre crime que d'avoir frappé des officiers sabaliernes mais arrogants dans le régiment qu'il venait de quitter. Son humeur violente et emportée ne lui permettait pas de souffrir une insulte de qui que ce fût, l'engagea souvent dans les querelles. Ayant donc abandonné son projet de revoir sa patrie, il forma le dessein de se rendre dans le Haut Canada ; mais après avoir été retardé pendant neuf jours à New-Liverpool, il revint à Québec, où il commença à déployer les dispositions de son caractère pour le vice et le libertinage. Ce fut alors qu'il commit son premier crime en volant un Bonnet Ecossais du magasin de Mr Young, à la basse-ville de Québec, de la manière suivante.

Un jour que Hart était en humeur de se divertir, il rencontra par hasard un nommé John Robinson, qui, quoiqu'il ne fût pas en connaissance intime avec lui depuis longtems, lui demanda s'il avait de quoi traiter un ami.

Hart offrit de partager volontiers avec lui le peu d'argent qu'il avait, et ils se rendirent tous deux au cabaret voisin, et dépensèrent le peu qu'ils possédaient à boire et à manger. En sortant de la maison, Robinson appercevant un bonnet écossais suspendu à la porte de Mr. Young, persuada à Hart de l'enlever, en lui

disant qu'ils pourrissent en retirer assez pour
se divertir encore, et lui prînt un couteau pour
couper la ficelle qui l'attachait. Hart se ren-
dit aussitôt au conseil de son camarade, et en-
leva le bonnet qu'il vendit aussitôt après pour
trois chelins, à un nègre à bord d'un vaisseau
de quai du Roi. Ils se rendirent donc à un au-
tre cabaret pour jouir du fruit de leur dépouil-
le; et pendant que Hart était à débâter avec
un querelleur, Robinson s'évada, et courut
chez Mr. Young lui demander s'il avait perdu
quelque chose. Mr. Young ne s'étant pas en-
core aperçu du vol, Robinson lui fit voir qu'en
lui avait pris un bonnet écossais, et lui deman-
da en même tems combien il lui donnerait s'il
lui livrait le voleur. Mr. Young lui dit que le
bonnet n'était pas d'un grand prix, mais qu'il
allait le faire prisonnier lui-même s'il ne lui ré-
vérait aussitôt le mystère. Robinson alarmé,
le conduisit à la maison où il venait de laisser
Hart qu'il lui désigna comme étant le voleur.
Celui-ci fut en conséquence traduit devant les
Magistrats, ayant son camarade pour accusa-
teur; mais tous deux furent considérés comme
également coupable, et condamnés à deux mois
de maison de correction. Son terme expiré,
Hart recouvra sa liberté, mais avec un seul
denier; ce qui le détermina à saisir la premi-
ère occasion de s'en procurer. Dans cette
pensée, le hasard le conduisit près d'un corps
de garde, et au moment où le sentinelle appel-

qu'il avait enlevée de la maison de Mr Phillips, contre le poêle, qu'il mit aussi en gage pour une modique somme. Mais le bruit du vol s'étant répandu dans la ville, Hart et son compagnon furent arrêtés, mis en prison condamnés à douze mois de prison et à être brûlés dans la main; leur blonde ayant heureusement pris la fuite et par-là échappée à la prison.

Après avoir subi cette sentence, Hart forma de nouveau la résolution de se rendre dans le Haut Canada afin d'y tenter fortune dans les chantiers. Mais à peine se fut-il mis en route, que pensant aux difficultés qu'il éprouverait à voler du bois, il abandonna son dessein et revint à Québec. A son arrivée il se munit d'une nouvelle femme, avec laquelle il dépensa le peu qui lui restait; mais ses moyens furent bientôt épuisés, et tandis qu'ils se promenaient, à la faveur de la nuit, un violent orage les força de chercher un abri; et Hart apercevant le corps de garde des bateaux désert, en enfonça une fenêtre, et en prit possession avec sa compagne pour la nuit.— Mais au point du jour, notre homme étant sorti pour aller chercher du bois pour sa maîtresse, la trouva, à son retour, entourée d'une garde de soldats qui s'emparèrent aussitôt de lui, et les conduisirent devant les magistrats, qui les envoyèrent tous deux à la maison de correction pour trois mois. A leur sortie, Hart et sa compagne prirent chacun leur parti, et se séparèrent; mais le lendemain

se rassembler de nouveau dans un cabaret du faubourg. Hart était alors épuisé de fatigue et de misère, et sachant que sa maîtresse venait d'acquiescer une certaine somme d'argent par un expédient qu'il connaissait, la pria de le secourir. Se voyant refusé, il lui rappela les sacrifices qu'il avait si souvent fait pour elle; mais rebuté de sa dureté, il lui enleva une redingotte qu'il lui avait lui-même donnée, dans ses jours d'abondance, et pour laquelle il avait payé six piastres, en lui disant qu'il allait la vendre pour soulager sa misère. Après lui avoir dit adieu, et vendu la redingotte, il fit route pour les Trois-Rivières.

Arrivé en cette ville, il entra dans un magasin sous prétexte d'acheter quelques effets, et pendant que la femme était occupée à chercher ce qu'il demandait, il fit un paquet de marchandises qu'il emporta et les distribua au Sud, en poursuivant sa route vers Montréal. Là il fit rencontre d'un ancien compagnon avec qui il s'achemina pour les Etats-Unis, où après avoir épuisé son tempérament dans la débauche, il résolut de retourner en Canada; et il arriva en effet à Québec, le théâtre de ses anciennes folies, après avoir fait partie du chemin à pied. Son dessein était d'entrer dans un hôpital pour le recouvrement de sa santé, mais à peine fut-il arrivé à Québec que son ancienne maîtresse le fit emprisonner pour le vol de sa redingotte, et cette offense lui mérita douze mois

de maison de correction — Il sortit de prison en meilleure santé qu'il y était entré, et tandis qu'il allait par les rues sans argent ni ami, il fit rencontre d'un ancien camarade qui était aussi déshérité que lui. N'ayant ni l'un ni l'autre de quoi payer leur logement pour la nuit, ils résolurent de coucher dans une étable, où ils reposèrent assez tranquillement. Le jour venu, Hart pensait aux moyens d'améliorer sa condition, lorsqu'il aperçut près de lui une vieille table qui servait à nettoyer les couteaux. En examinant attentivement, il trouva une fourchette et un morceau de savon : "ces bagatelles, dit-il à son compagnon, peuvent du moins nous donner de quoi boire un coup." Mais son ravissement fut à son comble, en apercevant une bourse remplie d'argent. Cet heureux hasard raviva son courage, et après avoir partagé avec son camarade, Hart se mit en recherche de son ancienne blonde qu'il retrouva couverte de haillons ; et malgré sa cruauté en le punissant pour la redingotte, il l'équipa de nouveau, et lui promit d'oublier le passé.

Tout le jour se passa dans la joie, ainsi qu'une partie de la nuit, jusqu'à ce que le *match* et le *rum* les eussent ensevelis dans le sommeil. A son réveil, Hart se trouva logé dans son ancien appartement, sans savoir comment il y était parvenu, et entièrement privé de son argent qui se montait, la veille, à cent piastres. On

nouveau faux pas lui valut un mois de prison. Il n'en fut pas plutôt sorti, qu'il rencontre sa maîtresse, avec laquelle il appointa un rendez-vous à un endroit qui leur était bien connu. Hart se rendit à son engagement, mais sa maîtresse lui ayant manqué de parole, il résolut de s'en venger à la première occasion. Le lendemain au soir, s'étant emparé d'une Oie qu'il avait trouvée dans une étable où il avait été prendre logement pour la nuit, dans la rue St Louis, il aperçut venir sa maîtresse accompagnée d'un soldat, et faisant route vers un corps-de-garde. Il se mit donc en embuscade, et après avoir passé une partie de la nuit dans cet état, comme les amants, après être sortis de leur logis, arrivaient à la porte St Jean, Hart saisi le soldat au collet, et lui déchargea un coup de son Oie sur la mâchoire. — Ayant enfin contraint son ennemi de prendre la fuite, il tourna ses coups contre sa maîtresse dont les cris amenèrent le guet qui les conduisit tous deux en prison. Hart fut condamné à dix jours et sa compagne à trois mois de maison de correction. Cette avantage mit fin à toutes ses connivances amoureuses avec son ingrate et infidèle maîtresse.

Ayant encore une fois recouvré sa liberté, il se mit en recherche de nouveau butin. Il résolut, un certain soir, d'entrer en cachette dans quelque maison, en proposant de donner pour prétexte si on le découvrait, qu'il était un peu-

vre homme et qu'il cherchait à manger. Il entre en silence, après avoir ôté ses souliers, et saisit une montre, qu'il alla aussitôt vendre pour appaiser sa faim. Peu de tems après, il entra dans une maison où deux hommes étaient occupés à débitter deux moutons gras, et à peine s'en était-il régalé avec eux, que les constables arrivèrent et les conduisirent en prison pour vol de moutons, mais ils en furent bientôt acquittés faute de preuves suffisantes pour les convaincre. Quoique Hart ne connût rien de ce vol, il avait lieu d'être satisfait de son repas. Hart était dernièrement sorti de prison, lorsqu'il rencontra dans la rue St Louis un vieux mendiant Irlandais, à qui il demanda quelque chose à manger pour lui-même et un jeune homme qui l'accompagnait. Le bon vieillard y consentit, et non seulement partagea avec eux le contenu de son sac, mais encore les traita d'une bouteille de bon rum; et ils finirent par réduire le bonhomme au sommeil, et lui enlevèrent le peu d'argent qu'il avait sur lui.

Hart se remit en route, et appercevant une bale de drap sur le Quai de la Reine, il l'emporta, à la faveur de la nuit, jusqu'au Cap-Rouge, aidé d'un compagnon; ils coupèrent le drap par morceaux et le vendirent dans les campagnes, après quoi il revint à Québec et prodigua son revenu avec les femmes de débauches, qui lui tournèrent le dos aussitôt

que son argent fut dépensé. Mais comme il fallait trouver les moyens de satisfaire à ses demandes. En passant dans le Fanbourg St. Jean, il enleva un côté de cuir qui était étendu sur une cloture, mais il fut bientôt rejoint par la multitude ; et par l'intercession d'une charitable Dame, il ne perdit que le cuir et conserva sa liberté, se disant à lui-même que c'était le premier côté qu'il avait perdu, malgré qu'il eût volé beaucoup d'autres. Cependant comme sa dernière maîtresse était plus exigeante qu'aucune de celles qu'il avait jamais eue, il la quitta à se pourvoir pour elle-même : convaincu qu'avec de l'argent il s'en procurerait bien vite une autre. Un jour qu'il passait dans la rue St Jean, il vit un Monsieur descendre de cheval et l'attacher par la bride à une maison, ce qui est assez ordinaire, Hart se rend au cheval, enleva la selle, l'emporte sans être aperçu, et en dispose à bon prix. Avec ce nouveau fond, Hart fit une nouvelle maîtresse ; mais s'étant aperçu que pendant son sommeil, elle lui avait enlevé sa bourse, il la lui ôta et en prit congé pour toujours.

Mais comme sa chance paraissait diminuer à Québec, il forma encore une fois la résolution de monter au Haut Canada. Il se mit donc en route. Arrivé au Cap Rouge, il fit une prise de plusieurs effets dans le Chantier, et dont il disposa le long du chemin ; mais comme il craignait de n'en avoir pas assez pour

son long voyage, il revint sur ses pas et arriva à Québec, dans le dessein de visiter ses anciens quartiers d'approvisionnement. En effet il ne tarda pas à augmenter ses fonds, et à se procurer une nouvelle *blonde*, qui comme les autres avait de fidélité qu'en autant que la bourse de son amant était bien fournie. Il s'en éloigna encore, se promettant bien d'en chercher une autre. Une certaine nuit, passant sur le marché de la Haute-Ville, il rencontra un Mr Elliot, qui paraissait enivré et qu'il n'avait jamais vu auparavant, Hart lui demanda où il restait, "chez Mr English," répondit Elliot. Hart l'accompagna chez lui; mais il fut très surpris de ce que son compagnon lui déclara, avant d'avoir vuide leur verre, qu'il avait perdu quelque argent, et que c'était Hart lui-même qui l'avait volé. Elliot fit aussitôt appeler un connétable. Cependant Hart trouva moyen de s'échapper, et s'enfuit directement à la taverne du Neptune, ayant laissé sa redingotte derrière lui. A peine était-il entré dans cette retraite, qu'il fut pris, dépouillé de tout l'argent qu'il avait sur lui, et conduit en prison. Il y resta jusqu'au terme de la Cour, où il fut trouvé coupable et condamné à six mois d'emprisonnement. Il protesta jusqu'à la fin de son innocence, et l'écrivain de ce mémoire ne doute pas, d'après certaines circonstances qui seraient ennuyant de détailler, qu'il ne fut en effet innocent. Hart

fut si fortement irrité d'avoir été ainsi puni pour une offense qu'il n'avait jamais commise, qu'il résolut, s'il était possible, de s'échapper de la prison; ce à quoi il réussit après trois mois de détention, suivi de deux autres prisonniers.

Mais le tems de sa liberté ne fut pas long, car quatre jours après il fut arrêté à environ vingt lieues de Québec, avec ces deux compagnons. Ce fut alors qu'on trouva sur Hart et sur ses collègues, plusieurs articles de voleur, enlevés depuis peu de la Cathédrale Catholique de Québec. On supposa d'après cela, et avec raison, que Hart était concerné dans le vol. On fit donc son procès, et après une recherche soigneuse de toutes les circonstances, il fut trouvé coupable, et condamné à être pendu le 10 Novembre, 1826.

Tandis qu'il était sous sentence de mort, l'écrivain de ce mémoire n'épargna aucune occasion de le visiter, et fut souvent profondément affecté par les différens changemens qui se peignaient sur son visage. Qui peut en effet affecter davantage, lorsque l'on voit pour la première fois, les angoisses d'un esprit tourmenté par la certitude d'une mort ignominieuse? Tantôt à demi résigné à son sort, tantôt se flattant de l'espoir du pardon. Cela ne pouvait manquer de réveiller dans le cœur, tous les sentimens que la compassion et la misère peuvent exciter. Le bruit des chaînes, ses soupirs en-

tre coupés, l'histoire de ses malheurs, tout conspirait à mettre à leur comble les sensations les plus déchirantes. Il confessa ses crimes sans nombre, espérant que sa mort serait une leçon avantageuse à tous les jeunes gens qui s'égarent dans le sentier du crime et de la débauche, sans penser aux devoirs qu'ils ont à remplir envers Dieu, "dont les voies sont agréables et les sentiers paisibles." Il manifesta une foi ferme dans la miséricorde d'un Rédempteur, et dit qu'il ne craignait pas de mourir, puisque la mort de Jésus-Christ était suffisante pour tous les péchés du monde. Il paraissait réconcilié à l'idée de son sort, et quoiqu'il manifestât de tems en tems, par ses actions, les remords qui dévoraient son cœur, il ne se comporta pas moins avec ce courage et cette force de sentiment qui ne peut venir que de la certitude d'avoir fait sa paix avec un Dieu juste, bienfaisant et miséricordieux.

La nuit qui précéda son exécution, il dormit peu, et s'étendit beaucoup sur le récit de ses débauches et de ses crimes. Sa vie, dit-il, n'avait été qu'une scène continuelle de malheurs et de perversité, et il témoigna le plaisir qu'il éprouvait de l'expier par sa mort. Il raconta, étendu sur son lit de fer, tous les vols qu'il avait commis, et qui se montaient au nombre de *soixante-trois*, mais toujours persistant fermement et solennellement à dire qu'il n'avait jamais été, en aucune manière quelconque, con-

cerché dans le le vol de la Cathédrale. Il reconnaissait seulement avoir reçu les articles volés d'un nommé Butterworth, un insigne voleur. Il était bien résigné à mourir, dit-il, mais il mourait innocent du crime pour lequel il allait souffrir.

Le moment fatal arrivé, Hart se présentait sur l'échaffaud d'un pied ferme, et ayant demandé à son bourreau quelques instants pour parler, il s'adressa à la multitude en ces termes :—

Plaise à Dieu que la mort honteuse à laquelle vous me voyez entraîné par mes crimes, soit une leçon salutaire pour vous tous. C'est avec joie que je quitte une vie qui m'est venue à charge, pour passer dans un meilleur monde; car je me flatte que par les mérites de Notre Sauveur, je serai bientôt dans le ciel. Je mérite à bon droit cette mort ignominieuse, en punition de mes crimes passés; mais je déclare ici en présence de vous tous, et devant un Dieu qui m'entend et qui va bientôt être mon juge, que je meurs innocent du crime pour lequel je vais souffrir.

“ Priez pour moi. Adieu. Que Dieu ait pitié de mon âme.”

En achevant ces mots, il fit un signe de la main à son bourreau. La trappe tomba, et après quelques résistances convulsives, la victime fut précipitée dans l'éternité, à l'âge de 29 ans.

COMPLAINTÉ
DE
JOHN HART.



AIR :—*De la Complainte du Juif-Errant.*

Vous tous dont la conduite
Suit les ordres de DIEU
Sachez tous la suite
De mes coups malheureux
Vous verrez qu'un voleur
N'eût jamais de bonheur.

A peine eu-je atteint l'âge
De dixhuit où vingt ans
Qu'à force de tapage
J'eus dans mon regiment
Cinq ou six cents grands coups
D'un fouet à nœuds au bout.

Chassé pour ma malice
Je devins matelot
Mais bientôt par caprice
Je quittai mon vaisseau
Je me mis à voler
Pour ne point travailler.

Oh que j'eus de misère
Dans les affreux cachots
Mais c'était mon affaire
Je le méritais trop
Souvent un compagnon
Me fit mettre en Prison,

D'un vol s'il est possible
 L'on croit qu'on est adteur
 Oh! Dieu qu'il est terrible
 De passer pour voleur
 Souvent l'on est puni
 Quant on n'a rien commis.

Ainsi pour un grand crime
 Je fus pris tout à coup
 Pour tomber dans l'abîme
 Ma vie était au bout
 Car sur moi l'on trouva
 Ce qu'un autre vola.

Mon mauvais caractère
 Me fit donner la mort
 On crut à la légère
 Que j'étais dans le tort
 Je le méritais bien
 Pour mes crimes anciens.

Par la toute puissance
 D'un Dieu mis en courroux
 Je suis à la potence
 Et l'on me passe au cou
 La corde au nœud coulant
 Qui m'étrangle à l'instant.

Mais qu'une fin si triste
 Effraye les jeunes gens
 Qu'ils évitent la piste
 Des exemples frappans
 Qui menent au gibet
 Ah! que ne l'ai-je fait.

FIN.



